

INFORMATIONS DE RENTREE 2023

CLASSES MATERNELLES

➤ **1. Structure de l'école :**

• **Maternelles :**

- Petite Section : Mme FOINY Laëtita
- Moyenne Section : Mme LEGAY Charlène
- Grande Section : Mme BIRLING Blandine

• **Cycle 2 :**

- CPA : Mme DEDEIRE Agnès à 80% + une suppléante le lundi
- CPB : Mme TAULEMESSE Elise
- CE1A : Mme CLOUP Florence
- CE1B : Mme VALETTE Peggy
- CE2A : Mme OBADIA Désirée
- CE2B : Mme VIDAL Muriel

• **Cycle 3 :**

- CM1A : Mme PANTALE Cécile
- CM1B : Mme ALVAREZ COCCHI Bérénice à 80% + une suppléante le jeudi
- CM1/CM2 : Mme MALZAC Elisabeth
- CM2A : Mme SOLER Maïlys
- CM2B : Mme JAECK Alicia à 50% et une suppléante le lundi et mardi

• **ASEM :**

- Mme AZZOPARDI Sylvie
- Mme BRENGUES Catherine
- Mme CARBONE Chantal
- Mme FIORINA Manon
- Mme NAVARRO Stéphanie
- Mme JACOMO Romy

• **Vie Scolaire :**

- Mme RONDA Florence

• **Secrétariat :**

- Mme FRANCESCHI Vanessa

• **Directrice :**

- Mme JOLY Tiphanie

➤ 2. Rentrée

Les entrées se font toujours par le portail du boulevard d'Angleterre. Les écoliers ne sont jamais autorisés à pénétrer dans l'établissement par l'entrée collège.

Pour un meilleur accueil, la rentrée sera échelonnée :

Classe de Petite Section (enfants nés en 2020 et 2021) :

- **LUNDI 04 et MARDI 05 septembre 2023 / Rendez-vous d'accueil selon le rdv transmis :**
De 8H30 à 12H00 et de 13H45 à 16H30 l'enseignante reçoit les parents avec l'enfant pour une prise de contact individuelle. Cette petite discussion (15 minutes) permettra aux parents de donner les dernières informations, à l'enfant de se familiariser avec son enseignante et sa classe. Vous pourrez en profiter pour apporter les fournitures demandées. Pour rejoindre la classe, présentez-vous à l'accueil, **par l'entrée du collège (portail vert) rue Sainte Claire, face au N°18.**

Pour les enfants de toute petite section (nés en 2021) qui ne rentrent pas en septembre, il est inutile de venir ce jour-là, contactez-nous par téléphone OU par Ecole Directe, pour nous informer de la date de rentrée envisagée.

- **JEUDI 07 septembre 2023 :**
Les enfants dont **le nom de famille commence par A jusqu'à F auront classe toute la journée.**
- **VENDREDI 08 septembre 2023 :**
Les enfants dont **le nom de famille commence par G jusqu'à Z auront classe toute la journée.**
- **LUNDI 11 septembre 2023 :**
- Reprise des cours pour la totalité des enfants.

Classes de Moyenne Section :

- **LUNDI 04 septembre 2023 :**
Les enfants dont le nom de famille commence par « **A jusqu'à G** » auront classe toute la journée
- **MARDI 05 septembre 2023 :**
Les enfants dont le nom de famille commence par « **H jusqu'à Z** » auront classe toute la journée
La cantine fonctionne à partir du lundi 04 septembre.
- **JEUDI 07 septembre 2023 :**
Ecole pour tous les élèves (journée complète)

Classes de Grande Section :

- **LUNDI 04 septembre 2023 :**
Les enfants dont le nom de famille commence par « **A jusqu'à J** » auront classe toute la journée
- **MARDI 05 septembre 2023 :**
Les enfants dont le nom de famille commence par « **K jusqu'à Z** » auront classe toute la journée
La cantine fonctionne à partir du lundi 04 septembre.
- **JEUDI 07 septembre 2023 :**
Ecole pour tous les élèves (journée complète)

➤ 3. Horaires, ponctualité et règles de vie

Les enfants ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7H30	Ouverture de l'école : garderie dans la salle d'accueil
8H30	Rentrée en classe
8H40	Fermeture du portail
11H40	Sortie (ou cantine)
13H15	Ouverture de l'école : garderie
13H45	Rentrée en classe
16H40 à 17H15	Sortie portail ouvert
17H15 à 18H00	Garderie (sauf le vendredi : 17h45) - <u>Vous n'aurez plus la possibilité de récupérer votre enfant durant la garderie.</u>
18H15	Fermeture de l'école (sauf le vendredi : fermeture à 18h)

Le respect des horaires contribue à l'éducation des enfants et à la bonne marche de l'établissement.

NB : le portail est fermé pendant les heures de classe. **Vous pouvez entrer en vous présentant à l'accueil, par l'entrée du collège (portail vert) rue Sainte Claire, face au N°18.**

Règles de vie :

➤ 4. Sécurité

Sécurité des enfants

- Vous devez **toujours confier votre enfant à un adulte** : soit l'ASEM de service dans la cour, soit l'enseignante qui se trouve en classe. Un enfant de Maternelle ne doit jamais arriver seul dans l'enceinte de l'école. L'établissement ne pourra nullement être tenu responsable d'un enfant qui n'aura pas été remis à l'adulte de service dans l'établissement, s'il venait à quitter l'école.

- Vous ne devez sous aucun prétexte interpellé un enfant qui n'est pas le vôtre. Adressez-vous à un enseignant ou personnel de l'école.

Sortie des élèves

- L'enfant est confié aux parents ou à l'adulte que vous avez signalé (autorisation complétée et signée à renvoyer **avant le 24 août**) : vous informerez ces personnes qu'une pièce d'identité leur sera demandée.
- Le midi, vous reprenez votre enfant dans la cour de la Maternelle
- A 16h40, vous reprenez votre enfant dans sa classe ; à partir du moment où il vous a été remis, **vous en êtes responsable. Il est interdit de jouer dans la cour de la Maternelle après avoir récupéré les enfants.**
- L'entrée dans l'école peut être soumise à un contrôle d'identité et du contenu des sacs.

Médicaments

Ils sont interdits dans l'enceinte de l'école et les enseignants ne sont pas habilités à donner des traitements. Pour toute situation particulière, contactez la directrice.

➤ 5. Comportement, tenue

Vêtements

Pensez à toujours mettre le nom de votre enfant sur ses vêtements.

La tenue vestimentaire des enfants doit leur permettre d'effectuer toutes les activités scolaires et de jouer. Cette tenue doit être correcte, modeste, sans recherche d'effet. Elle doit être pratique (déshabillage – rhabillage).

➤ 6. Travail scolaire

Suivi scolaire

Un livret de suivi des acquisitions sera rempli par l'enseignante au cours de l'année scolaire et vous sera communiqué régulièrement.

➤ 7. Services

Garderie :

(Voir horaires ci-dessus)

Vous n'aurez plus la possibilité de récupérer votre enfant durant la garderie (pour une question de sécurité et de surveillance). Il faudra attendre 18 heures ou 17 heures 45 le vendredi.

- Vous pouvez laisser votre enfant à la garderie de façon occasionnelle, il faudra l'inscrire sur les listes affichées dans la salle d'accueil et régler **le matin** auprès de la personne surveillant le portail ou régler via école directe.

☎ Pour joindre la garderie : 06 43 73 45 47

Tarifs : 250 euros pour l'année (forfait, dans le relevé de frais)
Ou 7 euros la séance (si présence occasionnelle)

Modalités de règlement pour les présences occasionnelles :

- Chèque à l'ordre « OGESCA PICLS » et noter au dos le nom, classe de l'enfant.
- Espèces (un reçu vous sera délivré)
- CB sur ECOLE DIRECTE

Fonctionnement de la Cantine :

-Les frais de demi-pension comprennent le repas, le goûter de l'après-midi et la surveillance dans la salle de cantine. Le tarif est calculé en fonction du nombre de jours de classe (6,90€).

- Pour les repas occasionnels, vous devez réserver le repas sur école directe avant 8h00, ainsi que sur les listes affichées dans la salle d'accueil et régler soit :

- Chèque à l'ordre « OGESCA PIC » et noter au dos le nom, classe de l'élève
- Espèces (un reçu vous sera délivré)
- CB sur ECOLE DIRECTE

Les repas doivent impérativement être payés à l'avance (71,50€ les 10 repas).

Toute inscription sur Ecole Directe doit se faire avant 8H00. Aucun changement ne pourra être pris en compte au-delà de cet horaire.

Livres et Fournitures

Les fournitures sont achetées par l'école et données aux enfants

➤ 8. Tarifs de la maternelle 2023/2024

Droits d'inscription	155€
Contribution familles	800€
Transports	
Moyenne section	32€
Grande section	43 €
Cantine + Goûter	

• Le repas si ½ pension	6,90€
• Le repas si occasionnel	7,15€

➤ **9. Informations**

Affichage

Les informations, les menus de la semaine se trouvent sur les panneaux d'affichage vitrés dans la cour.

Courriel / Ecole Directe :

Des informations sont diffusées par mail directement aux parents (pour tout changement penser à renseigner vos adresses mail au secrétariat) via Ecole Directe : menus, circulaires, bulletins scolaires...

Vie Scolaire Ecole : Pour toutes absences contacter la vie scolaire au 04-67-49-84-37 ou par Message sur Ecole Directe à Mme RONDA – Vie Scolaire Ecole

Cartable :

Certaines circulaires, nécessitant une signature, sont confiées aux enfants.

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 :

Les parents de l'APEL seront présents dans la cour pour vous offrir un café de bienvenue.

Photographie

Les élèves de la maternelle seront photographiés le mardi 12 septembre 2023

➤ **10. Dates de réunions de classe à 17h :**

- Mardi 12 septembre : CE1-CE2
- Vendredi 15 septembre : MATERNELLES
- Mardi 19 septembre : CM1-CM2
- Jeudi 21 septembre : CP

➤ **11. Quelques dates diverses :**

- Fête de l'Immaculée : vendredi 8 décembre
- Marché de Noël : vendredi 15 décembre
- Carnaval : vendredi 09 février
- Atout Pic : date communiquée à la rentrée
- JOURNEE PEDAGOGIQUE (pas d'accueil d'élèves) : vendredi 22 décembre

➤ **13. Calendrier scolaire :**

La date des vacances d'été 2024 est susceptible d'être avancée.

Rentrée Scolaire 2023	4 septembre 2023 (la rentrée des enseignants est le 1 septembre 2023)
Vacances TOUSSAINT 2023	21 octobre 2023 6 novembre 2023
Vacances NOËL 2023	23 décembre 2023 8 janvier 2024
Vacances HIVER 2024	10 février 2024 26 février 2024
Vacances PRINTEMPS / PÂQUES 2024	6 avril 2024 22 avril 2024
Pont ASCENSION 2024	8 mai 2024 13 mai 2024
Vacances ÉTÉ 2024	6 juillet 2024 2 septembre 2024

T. JOLY
Le Chef d'Etablissement 1^{er} Degré